|  |  |
| --- | --- |
|  | **INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE**  **Maintenance et fourniture d’onduleurs**  **au profit de l’Institut polytechnique de Grenoble**  **Consultation n° 2026FCSSA0005** |

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL**

**Candidat :**

# INTERLOCUTEUR(S) REFERENT(S) DEDIE(S) A L’EXECUTION DU MARCHE

**Referent technique principal**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**Referent technique suppleant (LE CAS ECHEANT)**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**referent administratif principal**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**referent administratif suppleant (LE CAS ECHEANT)**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**referent charge du Suivi de la facturation principal**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**referent charge du Suivi de la facturation suppleant (LE CAS ECHEANT)**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Il est fortement recommandé d’utiliser le présent cadre de réponse pour structurer les éléments attendus au titre des critères de jugement des offres décrits dans le règlement de la consultation.

Toutefois, les candidats peuvent répondre dans un document distinct, à condition que celui-ci reprenne l’intégralité des titres, questions et sous-questions figurant dans ce cadre, dans le même ordre et de façon clairement identifiable.

Toute réponse incomplète pourra entraîner l’irrégularité de l’offre si elle empêche l’acheteur d’identifier clairement et complètement les informations demandées.

Les soumissionnaires apportent, dans le présent cadre technique, des réponses de qualité, exhaustives et concises.

Il ne s’agit pas de reporter dans ce cadre les informations générales de l’entreprise relatives à la candidature mais les éléments spécifiques permettant de juger son offre.

**Dans le cadre de la présente procédure de consultation, le mémoire technique est rendu contractuel.**

**Pour rappel, les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante (cf. article 7 du RC) :**

|  |  |
| --- | --- |
| Critères | Pondération |
| 1-Prix des prestations | 40.0 % |
| 2-Pertinence des moyens humains et matériels affectés à l’exécution du marché | 20.0 % |
| 3-Organisation et gestion mises en œuvre pour la réalisation des prestations | 35.0 % |
| 4-Performances en matière de protection de l'environnement | 5.0 % |

[1. INTERLOCUTEUR(S) REFERENT(S) DEDIE(S) A L’EXECUTION DU MARCHE 1](#_Toc223013571)

[2. OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE 4](#_Toc223013572)

[2.1. Moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché (20%) 4](#_Toc223013573)

[2.1-1. Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 4](#_Toc223013574)

[2.1-2. Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 4](#_Toc223013575)

[2.2. Organisation et gestion mises en œuvre pour la réalisation des prestations (35%). 5](#_Toc223013576)

[2.2.1. Organisation des interventions de maintenance préventive : 5](#_Toc223013577)

[2.2-2. Organisation des interventions de maintenance corrective : 5](#_Toc223013578)

[2.2-3. Organisation et gestion des stocks matériels et pièces détachées : 5](#_Toc223013579)

[2.2-4. Politique et gestion de la maintenance : 6](#_Toc223013580)

[2.3. Performances en matière de protection de l’environnement (5%) 6](#_Toc223013581)

# OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE

## 2.1. Moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché (20%)

### 2.1-1. Moyens humains dédiés à l'exécution du marché :

*Fournir tous les documents permettant l’appréciation des moyens humains affectés à l’exécution du marché et en particulier :*

* *La description de l’organisation des moyens humains mobilisés pour l’exécution des prestations de maintenance préventive et corrective, précisant les effectifs dédiés, la répartition des rôles et responsabilités, ainsi que, le cas échéant, l’identification des référents techniques et opérationnels.*
* *La présentation des profils des techniciens susceptibles d’intervenir dans le cadre du marché, incluant pour chacun d’eux les niveaux de qualification, l’expérience professionnelle et les compétences techniques en lien avec les prestations objet du marché.*

*Cette présentation pourra prendre la forme de curriculums vitæ anonymisés*

* *Les attestations relatives aux habilitations électriques de chaque intervenant ainsi que les certificats de formation de recyclage suivant les exigences réglementaires définie dans de la norme NF C 18-510 avec le nom du technicien, le niveau d’habilitation et la date de validité.*
* *Les certificats de formation de chaque technicien intervenant, attestant de leur capacité et connaissances pour effectuer les opérations de maintenance préventive et corrective intégrant le remplacement des pièces de rechange, sur l’ensemble des équipements concernés par le présent marché*

………..

### 2.1-2. Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché :

*Fournir tous les éléments descriptifs permettant l’appréciation des outils techniques et des moyens matériels utilisés pour la réalisation de l’ensemble des opérations de maintenance préventive et corrective définies dans le présent marché :*

* *Les fiches techniques des outils et appareils de mesures utilisés.*
* *Les fiches techniques des éléments batteries proposés dans le cadre du remplacement et de l’achat.*
* *Les fiches techniques de chacun des onduleurs proposés en fourniture mentionnés au BPU, ainsi que leur durée de garantie.*

………..

## 2.2. Organisation et gestion mises en œuvre pour la réalisation des prestations (35%).

### 2.2.1. Organisation des interventions de maintenance préventive :

*Fournir tous les documents descriptifs permettant l’appréciation de l’organisation des interventions de maintenance préventive définies dans le présent marché et en particulier :*

* *La méthodologie et les procédures mises en œuvre pour réaliser les opérations de maintenance préventive.*
* *Les gammes de maintenance utilisées pour les opérations de maintenance préventive de chaque type d’équipements avec l’indication du temps moyen requis pour la réalisation de chacune des opérations.*
* *La proposition de planning annuel pour la réalisation des prestations de maintenance préventive de chaque établissement avec l’estimation du temps passé par équipement.*

………..

### 2.2-2. Organisation des interventions de maintenance corrective :

*Fournir tous les documents descriptifs permettant l’appréciation de l’organisation des interventions de maintenance corrective définies dans le présent marché et en particulier :*

* *Les modalités de traitement des demandes de dépannage.*
* *L’organisation et les moyens mis en œuvre pour assurer la continuité et la sécurité électrique des installations.*
* *La proposition de planning annuel d’une astreinte intégrant les exigences de chaque site avec une description nominative des techniciens intervenants ainsi que leurs niveaux de qualifications.*

………..

### 2.2-3. Organisation et gestion des stocks matériels et pièces détachées :

*Faire une note méthodologique en développant les points suivants et fournir tous les éléments descriptifs :*

* *Solutions mises en œuvre pour assurer la disponibilité des pièces de rechanges et des équipements complets sur chaque type de matériel concerné par le présent CCTP afin de réduire les délais d’indisponibilité et satisfaire aux exigences de l’obligation de résultat.*
* *Listing du stock de sécurité détaillant les pièces de rechange mises à disposition pour garantir les délais de remise en service.*
* *Le volume de ses stocks de batteries ainsi que le lieu géographique d’entreposage et certifiera le stockage dans la plage de température préconisée par le constructeur.*

………..

### 2.2-4. Politique et gestion de la maintenance :

*Fournir tous les documents descriptifs permettant l’appréciation de la politique et de la gestion de la maintenance menée par le candidat pour répondre aux exigences du marché et en particulier :*

* *Procédures de sécurité*
* *Dispositifs et démarche d’autocontrôle*
* *Description du service de télémaintenance*
* *Organisation documentaires associés aux prestations*
* *Programme et actions mises en place pour la formation professionnelle*

………..

## 2.3. Performances en matière de protection de l’environnement (5%)

*Présentation du Schéma d'Organisation de la Gestion et de l'Élimination des Déchets (SOGED) pour répondre à la législation en vigueur et aux exigences du marché. Il précisera les procédures mises en place pour l’élimination des équipements électriques et électroniques, ainsi que le recyclage des emballages et des consommables.*

………..